

5

GEX EN MOUVEMENT

Au fil des principaux
travaux communaux

7

ZOOM SUR...

Le stationnement réglementé
en ville

11

VOTRE AGENDA

Cérémonie du 22 juin 2019
Fête du 13 juillet 2019

L'ECHO DE GEX

98
Juin-Juillet 2019



L'information de la ville de Gex

www.ville-gex.fr

Vide-greniers du 5 mai 2019





GEX EN IMAGES



23 mars

Mars et Vénus
dans l'espace... Perdt temps !
Un spectacle de la saison
culturelle.



26 mars

Carnaval, une édition
ayant réuni avec soleil
et couleurs... 53 classes,
soit 1 342 écoliers !



27 mars

Inauguration de l'Accueil de Jour du Pays de Gex en présence
de M. le Sous-Préfet de Gex-Nantua, de M. le Directeur
Départemental de la Cohésion Sociale, de M. le Maire,
des associations partenaires et élus aux affaires sociales.



5 avril

Un Nerf de Swing à la salle des fêtes
dans le cadre de la saison culturelle.



13 avril

Opération nettoyage de printemps
par de nombreux bénévoles.



26 avril

Concert de polyphonie corse à l'église St-Pierre de Gex
avec Jean-Paul Poletti et le chœur de Sartène.



28 avril

5^e édition de la Journée
Jardin au Journans fréquentée
malgré une météo maussade.



30 avril

Succès du thé dansant
organisé par le Centre Communal
d'Action Sociale.



4 mai

La Remise01, musée départemental des sapeurs-pompiers,
fêtait l'anniversaire de ses vingt années
d'implantation à Gex.



5 mai

2^e grand vide-greniers
au centre-ville organisé par
le Comité des Œuvres sociales
de la ville et la ville.



8 mai

Cérémonie de commémoration
du 74^e anniversaire de
la victoire des alliés mettant fin
à la seconde Guerre Mondiale.



11 et 12 mai

Un public nombreux est venu admirer
les beaux spectacles et profiter des animations
programmées pour la 4^e édition
de la fête médiévale.



GEX, MA VILLE



“ Chères Gexoises, Chers Gexoï, L'avenue de La Poste et les voiries en travaux liés au BHNS, de la Gare au bas de la rue de Genève, s'achèvent enfin. Après deux années de travaux difficiles mais nécessaires, ce secteur central respire et nous savons combien la patience de chacun aura été mise à rude épreuve. À la fin de cet été, le reste du chantier mené par le Département sera bien avancé et tout devrait être terminé cet automne par les plantations massives d'arbres le long des avenues des Alpes et de La Poste. Gex sera prête à accueillir cette liaison performante de transport public de son centre à Genève.

En parallèle, le projet « Cœur de ville » avance et le permis de construire devrait être déposé cet été pour un début de travaux au printemps 2020. Nous travaillons avec les riverains, les usagers, les commerçants à la mise en place d'une phase décisive pour la ville afin qu'elle retrouve en son sein son cœur battant.

Très amicalement,

Le Maire, Patrice DUNAND ”

VACANCES D'ÉTÉ À LA BUISSONNIÈRE



Le centre de loisirs municipal « La Buissonnière » sera ouvert **du 8 au 26 juillet puis du 5 au 27 août**. L'accueil des enfants se fera de 7h30 à 9h et leur départ de 17h à 18h30.

Ouverture des inscriptions : **du 13 juin au 30 juin 2019**.

La thématique sera « **Quand je serais grand !** » avec chaque semaine, un métier abordé (pompiers, vétérinaire, cuisinier, fleuriste...) et des activités et sorties en rapport avec le sujet. Également sur chaque semaine, des sorties piscine, des ateliers cuisine, des grands jeux,... seront au programme.



TRANSPORTS

Le parcours actuel de la **ligne F** est son parcours définitif, à savoir desserte des arrêts Charpak et Aiglette le long de l'avenue de la Gare/Alpes, puis le nouvel arrêt Gex-Centre sur l'avenue de la Gare.

Depuis le mardi 7 mai, la **ligne 814** n'emprunte plus que l'avenue du Jura/Alpes, et termine sa course à Gex-Centre. L'arrêt Gex-Poste en face de la bibliothèque ne sera donc plus desservi.



6.5...

C'est le nombre de m³ de déchets collectés par les bénévoles, dont des membres du conseil municipal jeunes, lors de l'opération Nettoyage de printemps du 13 avril. Ils étaient nombreux et ont couvert au-delà des 17 circuits prévus aux quatre coins de la ville.

Bravo à tous les courageux qui ont œuvré pour faire disparaître les immondices de trop nombreuses personnes peu soucieuses de l'avenir de la planète après eux...



EAUX PLUVIALES

Tout déversement de produits polluants tels les huiles usagées, acides, eaux de vidange de piscine, produits de nettoyage de véhicules et outillages, etc., dans les grilles d'eaux pluviales peut générer de graves conséquences. Le réseau d'eaux pluviales récupère les eaux de ruissellement pour les rendre aux milieux naturels qui ne peuvent s'apparenter à des égoûts. Chacun doit remettre en question certaines pratiques au-dessus des grilles d'eaux pluviales.



NICHOIRS

La commission environnement du conseil municipal des jeunes avait suggéré l'installation de nichoirs dans les arbres de Gex pour qu'il y ait plus d'oiseaux en ville. La mairie les a achetés et les jeunes les ont assemblés eux-mêmes. Les nichoirs ont été mis en place à Perdtemps, au Mamelon Vert, au Parc des Cèdres, à la Promenade du Journans, à l'espace de loisirs de la Poudrière ainsi qu'aux écoles Parozet et Vertes Campagnes et à la gendarmerie.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La mairie de Gex renouvellera en juillet et août ce service gratuit pour les Gexoï habitant dans une maison et s'absentant durant les vacances.

Les policiers municipaux effectueront des passages réguliers afin de s'assurer qu'aucune effraction n'a été commise. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous présenter préalablement **au bureau de la Police Municipale, rue des Terreaux**, pour remplir une fiche d'inscription.



⊕ **Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 17h à 18h.**
Renseignements : 04 50 42 63 09.



PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le **registre « prévention canicule »**. Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du **CCAS au 04 50 42 63 01** ou sur le site de la mairie **www.ville-gex.fr**. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE GEX

Pays de Gex agglomération met en place une instance participative destinée à faire émerger une parole collective sur les questions d'intérêt général : un conseil de développement. Celui-ci, constitué de **28 citoyens volontaires et bénévoles** représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, offrira un cadre à l'expression de la démocratie participative afin d'améliorer l'exercice de la démocratie représentative. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 juin, 18h.**

⊕ **Le formulaire est en ligne sur le site : <https://www.paysdegexagglomeration.fr/conseil-de-developpement-appel-a-candidatures/> ou en format papier à l'accueil de la mairie.**



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie)
et sont publiés sur le site www.ville-gex.fr.

4 mars 2019

Le Conseil Municipal

- décide d'attribuer des subventions aux associations pour la somme de 400 500 € de fonctionnement et 7 650 € de subventions exceptionnelles ;
- approuve la mise en place d'une convention de partenariat avec l'association École de musique de Gex concernant la mise à disposition de locaux ;
- décide de verser à l'institution « Jeanne d'Arc », la somme de 1 226.62 € par élève résidant à Gex de classe maternelle, et 481.76 € par élève résidant à Gex de classe élémentaire, soit, compte tenu des effectifs : 62 557.62 € pour l'école maternelle (51 élèves de Gex), 70 818.72 € pour l'école élémentaire (147 élèves de Gex) pour participer aux frais de fonctionnement ;
- décide de rembourser aux usagers abonnés des différents centres de restauration scolaire les repas dont ils n'ont pas pu bénéficier en octobre et décembre 2018 et en février 2019 en raison des journées de grève ;
- approuve la nouvelle clé de répartition de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) – gestion collective de la route forestière transversale du Pays de Gex – et par conséquent le montant dû par la commune de Gex soit 1 041,74 € ;
- approuve le projet d'une convention avec le Département de l'Ain portant sur la réalisation d'un « tourne à gauche » équipé de feux pour sécuriser l'accès au centre d'incendie et de secours de Gex/Divonne au nord de la RD 984C ;

- approuve le projet d'aménagement de l'espace ludique de Parozet et sollicite un subventionnement de 200 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Aux abords immédiats du groupe scolaire de Parozet, la commune prévoit une voie cyclable partagée, un « pump-track », un city-stade, un verger et un parking paysager ;
- approuve l'opération de création d'une maison de santé pluridisciplinaire au sein du bâtiment « Orange », place du Jura et sollicite dans le cadre de la DETR 2019 une subvention de 300 000 € ;
- approuve l'opération de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la Maison des Jeunes et de la Culture et sollicite dans le cadre de la DETR 2019 une subvention de 119 500 € ;
- décide que les deux véhicules Piaggio Porter feront l'objet d'une reprise par la société J.VAUDAUX pour un montant total de 7 000 € et procédera à leur sortie du patrimoine communal ;
- décide que les véhicules Renault Master et Jumper feront l'objet d'une reprise par la société RENAULT TRUCKS pour un montant total de 2 500 € et procédera à leur sortie du patrimoine communal ;
- décide de rembourser la somme de 3 315,12 € TTC au nouveau chef de centre d'incendie et de secours de Gex/Divonne, pour les travaux réalisés dans un logement communal à La Visitation ;
- accepte la rétrocession de la concession funéraire 4 places numérotée H28-29 et le remboursement de la somme de 288,40 € au profit de Messieurs Francis et André BAUD ;



- approuve la convention entre la Commune de Gex et La Poste, opérateur agréé, pour la mise à disposition de la salle des fêtes, dans le cadre de l'examen du code de la route et décide de maintenir le montant de la redevance à 25 € par jour ;
- accepte d'acquérir la parcelle AD 62 de 2 389 m², propriété de Madame Nicole TELLEY, au prix de 238 900 € et dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune ;
- accorde sa participation aux dépenses de protection sociale complémentaire des fonctionnaires et des agents de droit public, en activité, pour le risque santé et pour le risque prévoyance dans le cadre du dispositif de labellisation à compter du 1^{er} avril 2019 ;
- approuve la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction.

1^{er} avril 2019

Le Conseil Municipal

- approuve la rétrocession du fonds de commerce restauration/bar 165, rue des Terreaux, à la SARL LE TRÈFLE, représentée par M. Saïd EL OUADNI et Mme Élisabeth VIO et dit que le prix de cession est fixé à 64 000 € HT et que les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur ;
- conformément au débat d'orientations budgétaires du 5 novembre 2018, approuve le maintien des taux d'imposition communaux en 2019, soit :
Taxe d'habitation : 16.95 %
Taxe sur le Foncier bâti : 14.43 %
Taxe sur le Foncier non bâti : 94.29 %
- approuve le versement d'une subvention d'équipement d'un montant de 18 665.64 € à l'association « Amicale des sapeurs-pompiers

de Gex » pour l'achat et l'installation d'équipements sportifs sur le terrain multi-sports du centre d'incendie et de secours de Gex/Divonne ;

- approuve le projet de convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Gex, la caisse d'allocations familiales de l'Ain et le centre socioculturel « Les Libellules » pour la période 2019-2022 ;
- actualise et adopte les tarifs du cinéma municipal à compter du 5 avril 2019 ;
- approuve la convention à passer avec l'association « Cultures et Cinémas » dans le cadre du Festival de cinéma des Cinq Continents, pour sa 12^e édition se déroulant du 18 au 25 mai 2019 ;
- autorise Monsieur le Maire à céder une tondeuse à la société PARCS ET SPORTS pour un montant de 13 200 € TTC et de procéder à sa sortie du patrimoine communal ;

- approuve le projet de convention financière entre la commune et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex relative au déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec le ministère de l'environnement, l'État a sollicité la Communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG) pour déployer des bornes de recharge des véhicules électriques dans le Pays de Gex, à défaut de structure porteuse locale. La CAPG, via les fonds TEPCV et CAR (Contrat Ambition Région), subventionnera à 70 % les frais de génie-civil et la fourniture de la première borne pour chaque commune, les bornes suivantes étant à la charge complète de la commune d'implantation ;
- approuve la mise à jour du tableau des emplois communaux.



GEX EN MOUVEMENT

Au fil des travaux

AVENUES DE LA GARE ET DE LA POSTE



- **Objectif :**
Aménagement des voiries lié à l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service
- **Pilotage :**
Département de l'Ain
- **Travaux :**
Terminés

AVENUE DES ALPES

- **Objectif :**
Aménagement des voiries lié à l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service
- **Pilotage :**
Département de l'Ain
- **Travaux :**
Structuration des voiries en cours
- **Calendrier :**
Objectif de fin des travaux : été 2019
- **Conditions de circulation :**
Circulation maintenue en double sens avec possibilité d'alternat par feux ou pilotage manuel ; respecter la limitation de vitesse à 30 km/h.

RUE DE GENÈVE

- **Objectif :**
Travaux liés à l'arrivée du BHNS
- **Pilotage :**
Département de l'Ain

- **Travaux :**
Aménagements pour le BHNS
- **Calendrier :**
Fin des travaux : juin 2019
- **Conditions de circulation :**
En sens unique descendant dans la configuration définitive. Les commerces sont ouverts.



AVENUE DE BELLE FERME

- **Objectif :**
Travaux liés à l'arrivée du BHNS
- **Pilotage :**
Département de l'Ain
- **Travaux :**
Reportés

AUTRES TRAVAUX

- CENTRE DE SECOURS GEX-DIVONNE. Pilotage : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain. Livraison en juillet.
- RUE ERNEST ZÉGUT. Rénovation intérieure des 2^e et 3^e étages du bâtiment du Point d'Accès au Droit (PAD). Livraison en juillet.
- SÉCURISATION DE L'ESCALIER D'ACCÈS DU PARKING DES CÈDRES. Pose en cours.
- CARREFOUR À FEUX RD 984C À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DU CENTRE DE SECOURS. Travaux en cours. Livraison dans l'été.
- EXTÉRIEURS DU CENTRE CULTUREL. Travaux de mise en valeur du bâtiment par éclairage des façades en cours. Livraison dans l'été.
- PÔLE DE LOISIRS DE LA POUDRIÈRE.
1. Installation d'une buvette dans l'ancien chalet de l'office de tourisme. Livraison en juin 2019.



- 2. Agrandissement de l'aire de jeux : création d'un « pump track », jeux de boules. Livraison en juin 2019.



- AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DEVANT L'ÉCOLE PAROZET. Terrain multisports. Phase 1. Livraison en septembre 2019.
- FAÇADES GROUPE SCOLAIRE PAROZET (partie ancienne). Été 2019.
- DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO-PROTECTION en cours sur la période 2019-2020.
- RUE DE PARIS, DE LA PLACE PERDTEMPS AU LOTISSEMENT LES FONTAINES. Aménagement des trottoirs en coordination avec le service des routes du Département. Travaux en juin-juillet 2019.
- MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DANS LE BÂTIMENT « ORANGE » RUE DES ACACIAS. Diagnostics techniques engagés, études en cours.
- CENTRE CULTUREL. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Travaux à l'automne 2019.



Installation de consignes automatisées pour le retrait de colis (entre le centre culturel et la bibliothèque).

TRANSPORTS

Le parcours actuel de la ligne F est son parcours définitif, à savoir desserte des arrêts Charpak et Aiglette le long de l'avenue de la Gare/Alpes, puis le nouvel arrêt Gex-Centre sur l'avenue de la Gare.

Depuis le mardi 7 mai, la ligne 814 n'emprunte plus que l'avenue du Jura/Alpes, et termine sa course à Gex-Centre. L'arrêt Gex-Poste en face de la bibliothèque ne sera donc plus desservi.

DES ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

AMBROISIE

Les fleurs forment des chandelles droites jaunes de juillet à septembre-octobre qui produisent le pollen si allergisant. Par la suite, de septembre à décembre, ce seront les graines (akènes) qui apparaîtront pour permettre la reproduction rapide de l'ambroisie.

La région Auvergne-Rhône-Alpes fait face à l'impact sanitaire croissant des pollens d'ambroisie, plante invasive à l'origine de fortes réactions allergiques qui se déclarent d'août à octobre. En 2017, près de 660 000 personnes d'Auvergne-Rhône-Alpes auraient eu recours à des soins. En 2019, l'intervention de FREDON Rhône-Alpes (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), est confortée.

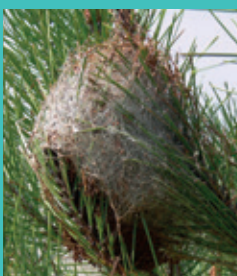
Il est important de bien prendre les protections nécessaires pour éviter tous risques sanitaires à savoir : porter des gants et un masque pour ne pas inhaler le pollen. Les plants arrachés peuvent être laissés sur place pour éviter de disséminer involontairement les graines.

✚ **Pour toute question ou tout problème technique, n'hésitez pas à contacter la hotline de la plateforme « Signalement Ambroisie » par mail contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone au 0972 376 888.**



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Cet insecte, larve d'un papillon de nuit, est connu pour le mode de déplacement de ses chenilles en file indienne. Elles se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins mais aussi de cèdres, provoquant un affaiblissement important des arbres.



Les processionnaires du pin sont brunes avec des taches orangées. Recouvertes de poils, leur pouvoir urticant provient d'une fine poussière qui se détache de plaques situées sur le dos et la partie postérieure de la chenille.

Les actions à mettre en œuvre sont liées au cycle de l'insecte. Si vous observez durant l'hiver des cocons dans les arbres, ne prenez pas de risques inutiles et appelez un professionnel grimpeur-élagueur qui vous posera des pièges ou enlèvera les cocons.

ARBRES : INSECTES RAVAGEURS ET MALADIES

LE TYPOGRAPHE

Le typographe est un insecte coléoptère de la famille des scolytidés. Le typographe a pour hôte préférentiel l'épicéa commun, mais on peut le rencontrer sur les autres épicéas ainsi qu'occasionnellement sur les sapins, pins et mélèzes.

L'essaimage de printemps a lieu lors des premières chaleurs.

Consécutivement à la colonisation et au développement larvaire sous-cortical, les tissus conducteurs de sève sont détruits ou envahis par des champignons.



LA CHALAROSE DU FRÈNE

Cette maladie cryptogamique est due à la présence d'un champignon parasite transporté par le vent, ce qui facilite la contamination des frênes. Le champignon pathogène s'installe puis se développe dans le bois des frênes. Les symptômes observés sont les suivants : flétrissement des pousses, puis déficit foliaire ; décoloration sur différentes zones de l'arbre ; cime dégarnie ; dépérissement des branches ; nécrose de l'écorce qui s'amplifie avec le temps ; un affaiblissement général menant irrémédiablement à la mort de l'arbre par le blocage des vaisseaux.

Il convient de récolter les arbres morts ou présentant des risques pour la sécurité. La taille de ces arbres ne permet pas à l'arbre de mieux réagir mais limite la chute de branches mortes. Les arbres sains doivent être préservés pour permettre à l'espèce de survivre et de s'adapter. Pour exemple, le sentier « au fil du bois » à Gex a été sécurisé, certains frênes ayant été coupés.

DIAGNOSTIC

La centaine de journées de sécheresse de l'année 2018 a affaibli la résistance des arbres aux attaques d'insectes ou maladies, même chez les sujets sains.

Les aiguilles jaunies ou tombantes d'un épicéa ou d'un pin peuvent n'être qu'une conséquence de la sécheresse. Il est possible que l'arbre s'en remette.

Par contre, un écoulement de sève, la présence d'insectes peuvent être les signes d'une condamnation.



✚ **Si vous souhaitez un diagnostic, des conseils, vous pouvez prendre contact avec un expert. Pour information, Julien VALENTIN est le technicien forestier affecté sur la commune par l'ONF pour veiller sur le patrimoine forestier.**



ZOOM SUR...

Le stationnement réglementé en ville



Face à l'augmentation des « véhicules-ventouses » et abandons d'épaves, la ville a modifié certaines zones de stationnement afin d'assurer un meilleur tournus pour les riverains et les usagers. Ainsi, sont concernés :

- ① les parkings de l'église qui passent en zone bleue 8 h,
- ② le parking du château et celui faisant face à l'école Perdtemps qui passent en zone bleue 8 h,
- ③ les parkings du haut des rues des Terreaux, de Lattre de Tassigny, du centre culturel et de la bibliothèque/école de musique qui passent à 4 h.

Les parkings du cimetière (50 places) et le stationnement rue du Mont Blanc (85 places) restent non réglementés (7 jours maximum) et sont à même de permettre les stationnements libres (plus d'une journée / covoiturage / parking relais provisoire, ...).

Le stationnement le long de l'avenue de Perdtemps, bien que libre, doit permettre le fonctionnement de l'école. Les stationnements à la journée doivent se faire sur le parking du cimetière dans cette zone.

Le stationnement réglementé en zones bleues s'applique de 9 h à 19 h sauf les dimanches et les jours fériés.

Rappel : le disque de contrôle est obligatoire pour toutes les zones de stationnement à durée limitée.



LES GEXOIS



NOUVEAUX COMMERCES

Madras Kitchen

Gex compte depuis février dernier un restaurant indien, Madras Kitchen, tenu par M. Sangeeth JAGANATHAN et son épouse. Il est situé à l'Aiglette à côté de Bricomarché. En plus des traditionnels tandooris de poulet, samosas, masalas et raïta, le chef vous propose différentes galettes et crêpes indiennes. Les plats sont à consommer sur place ou à emporter. Madras Kitchen a également développé un service traiteur ; vous pouvez les contacter par téléphone ou courriel.



➤ **Ouvertures :** mardi au jeudi 11 h - 14 h 30 et 17 h 30 - 21 h 30
vendredi et samedi 11 h - 14 h 30 et 17 h 30 - 22 h 30
dimanche 11 h - 14 h 30

Madras Kitchen - 85 rue des transporteurs
Tél. 04 50 28 00 30 - madraskitchen19@gmail.com
Suivez leur actualité sur facebook : [fb@madraskitchengex](https://www.facebook.com/fb@madraskitchengex)

Hall Clean Services

Créé dès juin 2017 par M. Marc GOETSCHY, Hall Clean Services est une société de nettoyage qui s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux copropriétés et aux entreprises. Nettoyage de halls d'immeubles, des parties communes, des vitres, à la suite de dégâts des eaux ou d'incendies, mais aussi petits travaux de propreté, Hall Clean Services répond à tous les besoins. M. GOETSCHY a mis en place des services de proximité au plus près des demandes avec le souci du respect de l'environnement par l'emploi dans la mesure du possible de produits labellisés bio.



➤ **Hall Clean Services**
Tél. 06 23 88 19 01
hallcleanservices01@gmail.com

Les Cocottes Gessiennes

Le quartier de Perdtemps a vu ouvrir un nouveau restaurant le 1^{er} avril, les Cocottes Gessiennes, à l'emplacement d'anciennement Le Convivial. Le chef, Sébastien LOUÉ, élabore une cuisine lyonnaise traditionnelle dans un esprit bistrot. Il prépare des mets raffinés à partir de produits frais et renouvelle sa carte tous les deux mois. Les belles caves voûtées de l'établissement vous accueillent pour déguster du fromage autour d'un verre de vin et permettent de recevoir des groupes. Il est préférable de réserver pour les repas du midi et du soir.



➤ **Ouverture :** le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche matin de 12 h à 14 h.

Les Cocottes Gessiennes - 214 place Perdtemps
Tél. 09 84 01 56 06
lescocottesgessiennes@gmail.com
www.lescocottesgessiennes.com

ASSOCIATIONS

La Note Bleue

« Nous avons le plaisir de vous présenter La Note Bleue, nouvelle association culturelle basée à Gex. Elle organisera Les Musicales Gessiennes, un nouveau festival de musique classique, mais pas seulement à Gex, les 20 et 21 septembre prochains. Nous recherchons des soutiens, bénévoles et adhérents et serons heureux de vous accueillir en musique, petits et grands, mélomanes et curieux ! N'hésitez pas à nous contacter à lesmusicalesgessiennes@gmail.com ou au 06 22 91 37 16. »

Olivier Laville, Président & Directeur artistique

➤ Plus d'infos sur : <https://musicalesgessiennes.wixsite.com/lanotebleue>
ou sur : <https://www.facebook.com/lesmusicalesgessiennes/>



USPG

L'équipe première aura l'immense plaisir de monter en Honneur la saison prochaine. Elle s'est imposée 38 à 29 face à CHASSIEU RUGBY. Fin de l'aventure pour l'équipe réserve, qui s'est inclinée 17 à 7 face au RC MOTTERAIN le dimanche 31 mars dernier.



Samedi 13 avril : demi-finale USPG à CLERMONT UC AUBIÈRE : victoire 24 à 21 pour notre équipe seniors.

Samedi 20 avril : finale de promotion d'honneur de la ligue Auvergne Rhône-Alpes à BOURGOIN ; l'USPG a perdu 10 à 18 face au REEL XV.

Bravo à tous les joueurs et entraîneurs pour leur engagement et leur sens de l'équipe !

Communiqué du Sou des Écoles

« Nous sommes ravis et fiers d'avoir pu reverser plus de 17 000 € l'an dernier et espérons faire de même cette année. Ceci n'aurait pas été réalisable sans les bénévoles et membres actifs que nous remercions chaleureusement.



Le Sou œuvre pour les écoles maternelles et primaires de Gex (Vertes Campagnes, Perdtemps & Parozet) et reverse l'intégralité des bénéfices à plus de 1 000 élèves. Le Sou organise 4 manifestations annuelles : bourse aux skis, bourse aux jouets, vide-grenier et bourse aux articles de puériculture. Ce sont des moments de convivialité, de partage avec d'autres parents dont le but est d'aider à financer sorties scolaires, spectacles et activités sportives, entre autres.

Il est toutefois à déplorer le manque d'implication et de connaissance de l'association :

- moins de 10 personnes lors de la dernière AG, dont 4 membres du bureau, 2 professeurs et 1 représentant de la mairie ! C'est insuffisant ;
- abandon du char de l'Oiseau et transformation de la « bourse puériculture » en « vide-dressing & puériculture » faute de bénévoles ;
- cotisations en nette diminution.

Afin de pouvoir continuer ses actions, le Sou a besoin de votre implication, votre soutien, vos idées et votre aide.

Une réunion de bilan sera organisée **le 27 juin prochain à 20 h à l'Hôtel Bellevue** afin de prendre une décision quant à l'avenir du Sou.

Si vous vous sentez concerné(e), alors nous comptons sur votre mobilisation, sans quoi le sou s'éteindra impliquant ainsi une diminution des activités proposées aux écoliers de Gex. »

L'équipe du Sou

Classes en 9 du Pays de Gex

Si vous êtes né(e)s une année en « 9 », réservez la date du **dimanche 17 novembre** prochain pour des retrouvailles amicales autour d'un banquet, à Sergy.

Pour plus de renseignements : 06 38 46 17 32 / 06 23 07 67 54



La chasse aux œufs de Pâques du 20 avril 2019

Le succès a été au rendez-vous de cette première édition, organisée par le Comité des Œuvres Sociales de la ville. Une centaine d'enfants entre 2 et 12 ans sont partis à la chasse d'une vingtaine de kilos d'œufs, répartis sur trois zones (adaptées à leur âge).

Le COS tient à remercier chaleureusement ses sponsors : le Crédit Agricole et Migros.



GEX EN FÊTE !

Tôt ou T'Arts, un festival nomade incontournable !

Le centre Socioculturel « Les Libellules » organise la 18^e édition du festival des arts de la rue Tôt ou T'Arts du 5 au 15 juin 2019 à Gex et dans le Pays de Gex. 9 jours de spectacles, 12 villes partenaires, 15 compagnies, plus de 30 représentations. Pour tous les publics, une programmation éclectique et joyeuse. Théâtre, musique, marionnettes, arts du cirque et animations pour tous.



ZOOM SUR LES SPECTACLES PROGRAMMÉS À GEX :

- **Jeudi 6 juin, 9 h 30, 10 h 30 et 14 h 15 :** Popotes et comptines / Cie de Poche. Musique (20 min). Tout public de 1 à 5 ans. Réservation indispensable. 3 €. À la salle des fêtes.
- **Mardi 11 juin, 9 h 30 et 14 h :** Espace Perdtamps. Séance scolaire et tt public. Voyages / Cie Chapiteau. Théâtre / Théâtre sans parole (45 mn). Ouvert aussi au tout public. Dès 3 ans. Réservation indispensable. 3 €.
- **Jeudi 13 juin, 15 h :** Espace Perdtamps. Arth'Rose / Cie Les Totors. Théâtre-danse (50 min). Tout public. Réservation obligatoire. Participation libre. Spectacle suivi d'un échange avec le public et d'un goûter.
- **Vendredi 14 juin,** Parc des Cèdres, avenue de la Gare :
19 h : HOPPLA, La fanfare.
20 h : Gaspar / Cie toi d'Abord / Jonglerie boxée (45 min).
21 h : John et les Nonnes / Cie Un de Ces 4. Cirque musical burlesque (50 min).
22 h : HOPPLA, La fanfare. Urgence musicale (40 min).
- **Samedi 15 juin, 11 h,** sur le marché : Musique. Organisation : centre socioculturel Les Libellules.
- **Samedi 15 juin, de 14 h à 24 h,** Parc des Cèdres, avenue de la Gare :

Spectacles et animations pour tous !

- 15 h et 16 h :** Drôles d'oiseaux / Cie La panthère Noire. Kamishibai (25 min). Dès 3 mois > 6 ans.
- 16 h 15 :** Méli Mômes / concert trio. Dès 3 ans (1 h).
- 17 h 30 :** Encore plus / Cie Toi d'Abord. Duo de clowns catapultés (60 min).
- 19 h - 21 h 15 - 22 h 30 :** Fanfare Express.
- 20 h 15 :** French Touch made in Germany / De et par IMMO. Cirque et humour (60 min).
- 21 h 30 :** Le Championnat du monde d'aquatisse / Cie La Bugne. Théâtre sportif - humour (50 min).
- 23 h :** Cordes Nuptiales / Cie CircoPitanga / Cirque nouveau (45 min).

Les animations et ateliers de 14 h à 19 h :

- Monstres Jeux 1 – Créatures sonores à jouer / Théâtre de la Toupine.
- Les ballons Pirates – Atelier Fabrication de cerf-volant. Paul-Henri Jeannel / Atelier Les chapeaux magiques.
- Maquillage / Grands jeux d'ici et d'ailleurs / Pho-tôt ou T'Arts / Station livres Services.

La musique de jeux vidéo en concert

Le Chœur classique du Pays de Gex propose un concert exceptionnel le **dimanche 16 juin à 18 heures** à l'Espace Perdtamps de Gex. Accompagné par l'orchestre symphonique des Trois-Chêne (Genève) il présentera un programme de musique de jeux vidéo. Lament of the Highborn extrait de World of Warcraft, Halo Trilogy, Civilization IV et VI, Super Smash Bros. Brawl... ont permis à la musique de jeux vidéo de conquérir ses lettres de noblesse et d'être reconnue comme un art à part entière.

En rendant hommage aux grands compositeurs tels Christopher Tin, Shiro Hamaguchi, Russell Brower... le Chœur classique du Pays de Gex souhaite ainsi promouvoir la beauté et la richesse du chant choral auprès des jeunes souvent absents des concerts classiques et pourtant sensibilisés au travers des musiques de leurs jeux.

En première partie l'orchestre des Trois-Chêne proposera une création mondiale du compositeur suisse Carlo Ciceri et les trois premiers mouvements de la symphonie n°1 de Vassili Kalinnikov.

Soutenu par la Ville de Gex, Pays de Gex Agglo et des partenaires privés, l'événement a obtenu le label de la Fédération française de jeux vidéo. Le concert est destiné à un public jeune, les gamers bien entendu mais aussi les familles.

➤ **Entrée libre – collecte à la sortie.**



Fête de la Musique

Dès 19 h, la musique sera à la fête, grâce à la programmation de la commission culturelle !

- Déambulation de la Batterie Fanfare « La Gessienne »
- Trois scènes au centre-ville :
 - entre Hôtel Bellevue et l'Essentiel (en face du Lingot d'Orge),
 - en face de l'Antidote,
 - en haut place de la place de la Visitation.
- Au programme : deux grands styles musicaux : jazz et rock :
 - « Le Bruit qui court » (rock)
 - « Waffle Makers » (blues)
 - « Ludo and the melting pot » (rock – chanson française)
 - « Laurent Louvel » (rock – chanson française)
 - « Rolling Dads » (rock)
 - « JPZ Jazz Band » (jazz)
 - « Lost in swing » (jazz et claquettes)
 - L'école de musique de Gex (dès 18 h 30)
 - Le tremplin de la MJC de Gex
- Buvettes et petites restaurations du Ski Club de Gex et de l'Association « Les Vitrites de Gex »



MJC

Concernant l'accueil de loisirs 11-17 ans et le camp de vacances de l'été, les dates sont les suivantes :

- **du 8 au 12 juillet :** camps à Marseille.
- **du 15 au 26 juillet et du 26 au 30 août :** création d'un escape game, sorties et activités sportives et culturelles.



Saison 2019-2020

Réinscriptions :

A partir du lundi 3 juin 2019

Nouvelles inscriptions :

A partir du lundi 17 juin 2019





LA TRIBUNE GEXOISE

Gex Avenir

5 ans de réalisations soutenues

Alors que notre mandat entre dans sa dernière phase, il est important de rappeler les actions qui ont été ou sont menées. En premier lieu, l'école de Parozet dont l'extension et la réhabilitation se sont achevées en octobre 2018. En parallèle, 13 bâtiments sur 14 ouverts au public ont été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi, pour beaucoup, réaménagés, restaurés, valorisés : 90 m² de locaux pour un Accueil de Jour, 200 m² d'activités installées à l'immeuble Zégut, 400 m² mis à disposition d'artisans en zone artisanale de l'Aiglette.

La ville a acquis plus de 6 hectares de foncier bâti et non bâti pour prévoir l'avenir et permettre l'installation de services publics dont l'immeuble Orange qui sera mis en chantier dans quelques mois pour accueillir 650 m² d'activités médicales. Acquisition aussi de l'Hôtel Bellevue pour conforter l'économie du centre et opération de sauvetage du bar PMU Le Tétraz.

De nombreuses voiries ont été reprises ; un effort important a été fait pour les espaces ludiques, city-stades et jeux au Turet, à Perdtemps et à l'espace de loisirs de la Poudrière ainsi que pour le développement d'espaces de circulations douces en ville et sur les 4 km de rails.

Avec Pays de Gex Agglo, le doublement du nombre de places de crèches, le réaménagement du Col de la Faucille et, avec le Département et le SDIS, la nouvelle caserne Gex-Divonne pour nos sapeurs-pompiers.

Sont en cours les études sur la mise en place d'un transport inter-quartiers, le commerce dans le centre ancien, la préparation de l'enfouissement de réseaux et la réfection de voirie au cœur de Tougine.

En parallèle, les indicateurs financiers sont bons et la dette aura baissé de 15% à 20% à la fin du mandat.

➤ **Pour Gex Avenir,**
Patrice DUNAND

Solidarité pour l'Avenir de Gex

Hommage à Jacques TIREFORD (1940-2019)

Jacques est l'un de ces derniers Gexois dont la vie s'est inscrite dans l'histoire d'un village de quelques 2 000 habitants au sortir de la guerre, devenu une ville de plus de 12 000 habitants aujourd'hui. Après des études au lycée Lalande, puis à l'école normale d'instituteurs de Bourg-en-Bresse, il débuta sa carrière d'enseignant à Échenevex, puis gravit avec brio les marches de l'enseignement, d'abord professeur, pour terminer Principal de Collège à St-Genis, Château-Chinon, Metz. Sa carrière s'est achevée au collège de Gex. Son parcours dans l'enseignement lui a valu le grade d'Officier des Palmes Académiques.

De retour dans le pays de Gex, il s'engagea dans la vie politique de sa ville natale. De conseiller municipal de 1989 à 1995, il devint tête de liste aux élections de 2001 ; en 2008, il a réuni la première liste « Solidaires pour l'avenir de Gex ». Lors de ces élections, il a su rassembler des personnes de différents horizons, mais animées par des valeurs démocratiques, qu'il soutenait avec rigueur.

Il a toujours été un fervent défenseur des services publics et était très attaché à l'amélioration des conditions sociales des habitants et de leur accès aux soins. La qualité environnementale de sa ville et du Pays de Gex lui tenait à cœur ; il dénonçait déjà l'urbanisation galopante et le manque de liaisons douces, problématiques seulement abordées dans le futur PLUiH.

Tous ceux qui ont travaillé à ses côtés ont apprécié son ouverture d'esprit, mais aussi sa détermination pour défendre les idées de nos programmes. À travers notre site du DAHU FUTÉ, il savait aussi s'exprimer avec ironie dans la page d'humour et actualité. Beaucoup se souviendront de lui comme le grand ordonnateur de l'Opéra « Le grand Tétraz » qui émut tant de Gessiens en 1990.

À tous les Gexois qui l'ont côtoyé, il laissera selon leur âge, un souvenir inoubliable de copain, d'élève, de collègue ou d'ami sincère.

➤ **Michel AMIOTTE et Philippe GAVILLET**

Humanisme et Participation

Le temps des vacances

L'été approchant vient le temps pour beaucoup de faire des projets de vacances, pour certains ce sera l'occasion de se retrouver en famille, pour d'autres de faire des découvertes et des voyages ou de simplement prendre le temps de vivre à un autre rythme.

Pour d'autres le problème se posera différemment car l'isolement, l'emploi du temps ou les ressources ne permettront tout simplement pas de faire de projets.

C'est aussi pour eux, et nous voulons leur rendre hommage, que l'équipe du centre socio-culturel Les Libellules s'engage avec et pour les habitants au travers de multiples actions.

Outre les animations pour les jeunes et la ludothèque qui permettent à ceux qui restent sur Gex de profiter d'une offre variée, le centre propose au travers des séjours-famille de changer d'air pour quelques jours dans un temps de partage avec les autres participants.

Plus original et d'un intérêt particulier le centre socio-culturel accompagne les familles dans la réalisation d'un projet de vacances. Aide à la recherche d'une destination, des solutions pratiques pour le transport et l'hébergement, étude du budget et des financements possibles. Contribuant ainsi tout au long de la démarche à entretenir une dynamique pour la réussite de cet objectif.

Sans oublier que tout au long de l'année l'équipe des Libellules, avec des bénévoles qui s'impliquent fortement et partagent les valeurs de solidarité et d'ouverture, s'occupe de l'aide aux devoirs, d'ateliers parents-enfants, de cafés des parents et de l'organisation du festival Tôt ou l'arts, qui propose des spectacles de qualité, gratuits pour tous publics.

Un bel exemple de participation au rayonnement de la vie gexoise.

➤ **Contact : humanismmeetparticipation@gmail.com**
Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT



SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé(e) régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site www.ville-gex.fr, rubrique « sortir, se divertir ».

INSTITUTIONNEL

> Lundi 3 juin, 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

Samedi 22 juin, 11 h

Au Monument aux Morts du Mamelon Vert. Cérémonie organisée à la mémoire du colonel Arnaud Beltrame, victime du terrorisme suite à son acte de bravoure du 23 mars 2018 à Trèbes. Pose d'une plaque commémorative.

> Lundi 24 juin, 20 h

Réunion publique consacrée au Cœur de Ville à l'espace Perdtemps.

> Lundi 8 juillet, 18 h 30

Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

Samedi 13 juillet, 19 h

Commémoration de la prise de la Bastille en 1789 et de la fête de la Fédération en 1790. Rendez-vous place Perdtemps (mise en place du défilé).

MÉDICAL / SANTÉ

> Lundi 1^{er} juillet, de 14 h 30 à 16 h 30

Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste.

> Lundi 22 juillet, de 14 h 30 à 19 h

Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion.

MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

> Jeudi 6 juin, 9 h 30, 10 h 30 et 14 h 15

Festival Tôt ou T'Arts, organisé par le centre socioculturel Les Libellules. Popotes et comptines / Cie de Poche. À la salle des fêtes (voir page 9).

> Vendredi 7 juin, de 10 h à 18 h

Ouverture de la maison du Projet, place du Jura, projet Cœur de Ville.

> Mardi 11 juin, 9 h 30 et 14 h

Festival Tôt ou T'Arts, organisé par le centre socioculturel Les Libellules. Séance scolaire et tt public. Voyages / Cie Chapiteau Théâtre / Théâtre sans parole (45 min). Espace Perdtemps (voir page 9).

> Jeudi 13 juin, 15 h

Festival Tôt ou T'Arts, organisé par le centre socioculturel Les Libellules. Arth'Rose / Cie Les Totors / Théâtre-danse (50 min). Espace Perdtemps (voir page 9).

Vendredi 14 juin

Festival Tôt ou T'Arts organisé par le centre socioculturel Les Libellules Parc des Cèdres, avenue de la Gare (voir page 9).



> Samedi 15 juin Journée :

Concours régional Michel DEBIESSÉ. En doublettes masculines et féminines. Organisé par la Pétanque Gessienne. À l'espace Perdtemps.

De 14 h à 24 h :

Festival Tôt ou T'Arts, organisé par le centre socioculturel Les Libellules. Parc des Cèdres, avenue de la Gare (voir page 9).

> Dimanche 16 juin, 18 h

« Game is on ». Concert par le chœur classique du Pays de Gex. Avec l'orchestre des Trois Chênes de Genève. À l'espace Perdtemps (voir page 9).

> Mardi 18 juin, 14 h 30

Thé dansant organisé par le CCAS et animé par Corinne Muller. À l'espace Perdtemps. Inscriptions : ccas@ville-gex.fr ou 04 50 42 63 01

> Vendredi 21 juin

De 10 h à 18 h :

Ouverture de la maison du Projet, place du Jura, projet Cœur de Ville.

Dès 19 h :

Fête de la musique au centre-ville. 3 scènes (voir page 9).

> Samedi 22 juin, de 8 h 30 à 22 h

Tournoi de foot à Chauvilly « Les copains d'abord », organisé par les Seniors du FCCG.

> Mercredi 26 juin, 20 h

Représentation théâtrale des adultes, organisée par la MJC. À la salle des fêtes.

> Jeudi 27 juin, 18 h 30

Auditions de l'Institut de Percussions du Pays de Gex. À l'espace Perdtemps.

> Vendredi 28 juin, de 18 h à 23 h

Tournoi de foot à Chauvilly, organisé par les Vétérans du FCCG.

> Samedi 29 juin

Fête de l'école Perdtemps. À l'espace Perdtemps.

> Lundi 8 juillet, à 22 h

Séance de cinéma en plein air « Aladdin ». À l'espace Perdtemps (à l'intérieur en cas de météo défavorable).

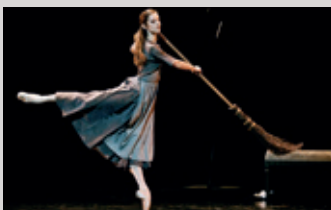
> Samedi 13 juillet, dès 19 h 30

Fête nationale à l'espace Perdtemps. Bal organisé par La Batterie Fanfare « La Gessienne ». Feu d'artifice à 22 h 30.

SAISON CULTURELLE



> Dimanche 16 juin à 17 h
Au cinéma municipal Le Patio
« Électre / Oreste »
Pièce de théâtre d'Euripide



> Dimanche 23 juin à 17 h
Au cinéma municipal Le Patio
« Cendrillon »
Ballet. Musique de Sergueï Prokofiev

Tarif plein : 17 €

Tarif abonné (achat simultané de 3 spectacles minimum, appliqué ensuite sur présentation de la carte abonné nominative) : 12 €

Tarif réduit, de 2 à 18 ans et étudiant : 12 €

ÉCOLE DE MUSIQUE

www.ecoledemusiquegex.org

493^e fête de l'Oiseau de Gex
du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin

BUVETTE
Vendredi : 19h - 1h
Samedi : 18h - 1h
Dimanche : 14h - 1h

RECRÉATION
TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 18h
TENUE PAR CAUSE THÉÂTRE

VENDREDI
19h : Animation avec DJ jusqu'à 1 h du matin
21h : Animation par la Banda HS 74
21h30 : Dîner RESTAURANT AUX FLAMBEAUX (Place Perdtemps jusqu'au rond-point du Patio)
Ouverture du cortège avec la Batterie Fanfare de Gex, le Ténor et la Régenda 2019
Vente dans le restaurant scolaire de l'École Perdtemps par l'Association des donateurs de Sang à partir de 20h30
22h30 : FEU D'ARTIFICE par la Société Art 5A

SAMEDI
Gex 06 : Ouverture du Tir à l'Oiseau du Roi 2020 avec la Banda HS 74
15h30 : Animation d'écrit et musique enfants par Miss Louie
16h : Tir du Roi et de la Reine 2020 dans l'espace Perdtemps (enfants du CP au CM2)
19h-21h : Les Jeunes Talents de l'Oiseau, ouverte à tous de 6 à 25 ans
Inscriptions obligatoires avant le 20 mai à au.bonheur2020@gmail.com
21h : Animation avec DJ jusqu'à 1 h du matin

DIMANCHE
10h30 : Autisme à Tougin
11h15 : Autisme pour la Reine 2019 - Les Reinelets - 01220 Savigny
Autisme pour le Roi 2019 - Amour de Perdtemps - 01170 Gex
15h : DÉPART DU GRAND CONGO roulotte
20h : Bal animé par l'orchestre Fred Koller et direction de la Reine 2020

NOUVEAU PARCOURS
Fête Foraine du Jeudi 30 mai au Lundi 3 juin
Espace Perdtemps
Jeudi à partir de 15h
Vendredi et samedi à partir de 10h
Dimanche à partir de 14h

DIMANCHE MIDI
FILETS DE PERCHE
SUR RÉSERVATION
APRÈS DE SANDRINE
04 07 26 25 80

Retrouvez notre programme détaillé sur notre page Facebook

Attention
Circulation exceptionnellement de vendredi 20 mai au dimanche 2 juin. Consultez votre itinéraire avant vos déplacements !



GEX PRATIQUE

LE FRELON ASIATIQUE



SIGNEZ SA PRESENCE !



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Milena MILTCHEVA SALLET	22.01.2019
Anouck DATCU	18.02.2019
Luca MALANDAIN	24.02.2019
Grégory MOINET	14.03.2019
Ilyan TOUIL	18.03.2019
Eliott SEYVE	20.03.2019
Duarte CRAVO MENESES	31.03.2019
Théo DURAND	01.04.2019
Adrian MEZOT	04.04.2019
Ceyda SAHIN	05.04.2019
Gabriel MOREL HEBERLE	08.04.2019
Teddy HUGUENET	24.04.2019
Noé PIQUET AODIA	26.04.2019

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Maroussia PLANCHE et Nicolas GOJJON	19.04.2019
-------------------------------------	------------

Félicitations à

Beata SZURNICKA et Michal RAFALSKI	21.03.2019
Corinne MASSON et Raphaël MARTIN	04.04.2019
Magali GENET et Luc SCHAEGIS	11.04.2019

Condoléances aux familles de

Henri PRZYBYLSKI	28.02.2019
Eliane MASSON	04.03.2019
Lysiane PELTIER	09.03.2019
Cécile GIROD veuve DURAFFOUR	16.03.2019
Jacques TIREFORD	17.03.2019
Nérine GROS, née BELLOTTO	19.03.2019
Robert LE MAO	23.03.2019
Marthe WILLEM veuve ROTH	26.03.2019
Lucienne VULLIARD veuve DUBOSSON	27.03.2019
Juliette DAVID veuve GRENU	31.03.2019
Yannick LECLERC	03.04.2019
Yvonne DÉJON veuve GIRARD	09.04.2019
Joaquim GALVAO MENDES FREIRE	09.04.2019

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | 04 50 42 63 00
www.ville-gex.fr | mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint
Nombre d'exemplaires : 6700 | Photos : commission Communication
Comité de rédaction : Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE
Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

- **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité
et Administration
- **Dominique COURT, 1^{re} adjointe**
Affaires culturelles et Jeunesse
Mercredi 16 h à 18 h
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Christian PELLÉ, 2^e adjoint**
Vie, Bâtiments, Espaces verts
et Environnement
Lundi 10 h 30 à 12 h
Jeudi 10 h 30 à 12 h
(permanence lundi 9 h à 10 h 30
et jeudi 9 h à 10 h 30)
- **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e adjointe**
Urbanisme et Transport
Mardi de 14 h à 16 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
- **Daniel ROBBEZ, 4^e adjoint**
Sport et Associations
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30
- **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e adjointe**
Affaires scolaires
Mardi 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Benoit CRUPENNINCK, 6^e adjoint**
Économie et tourisme
(permanence lundi de 17 h à 18 h)
- **Monique MOISAN, 7^e adjointe**
Affaires sociales
Lundi de 9 h à 11 h 30
Jeudi de 9 h à 11 h 30
- **Jérémie VENARRE, 8^e adjoint**
Communication,
Valorisation patrimoniale
Mardi de 18 h 30 à 20 h
- **Véronique GILLET, 9^e adjoint**
Logement
Lundi de 15 h à 17 h
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRE D'OUVERTURE

- **Mairie**
77, rue de l'Horloge BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h à 17 h
- **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi
de 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi de 10 h à 12 h
et de 15 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires :
mêmes horaires ;
fermeture les jours fériés.
- **Piscine municipale**
Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur
www.ville-gex.fr
- **Police municipale**
Du lundi au vendredi
de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h
Le samedi (sur RDV) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09
- **Sous-Préfecture**
26, rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45
Point d'Accès Numérique
(aide aux démarches
concernant les cartes grises) :
ouvert du lundi au vendredi de
8 h 45 à 11 h 45.
Tél. 04 50 41 51 51

- **Centre des Finances Publiques**
10, place Gambetta
Lundi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
et 13 h 30 - 16 h
Mercredi et vendredi :
8 h 30 - 12 h
- **La Poste**
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h
et 14 h - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h
- **Point d'Accès au Droit**
28, rue Ernest Zégu
Entrée du bâtiment :
148, rue du Commerce
Tél. 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr
- **MSAP**
(Maison de Services Au Public)
Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 16 h
Adresse : 135, rue de Genève
01170 GEX
Accompagnement des Gessiens
dans leurs démarches,
notamment en ligne
(CAF, CPAM, Pôle Emploi...).
Vente de titres de transports,
organisation de rendez-vous
pour traiter de situations
particulières ainsi qu'aide
aux démarches d'accès
au logement social.
- **Service Emploi CAPG**
emploi@paysdegexagglo.fr
Offres d'emploi sur :
https://www.paysdegexagglo.fr/
vos-demarches/offres-emploi/
- **Office de Tourisme**
Pays de Gex
Agence de Gex
118, rue des Terreaux
Tél. 04 50 28 09 16
contact@paysdegex-
tourisme.com
Du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 13 h
Fermeture les jours fériés.

PERMANENCES

- **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à ST GENIS POUILLY
Tous les mercredis, sur RDV,
de 10 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 15 h 30
- **Conseils juridiques gratuits**
(CIDF - CDAD - ADIL - avocat -
conciliateur de justice)
Sur RDV en contactant
le Point d'accès au droit :
04 50 41 35 86
- **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades de 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur RDV
Tél. 04 74 45 99 00
- **Point Accueil Solidarité de Gex**
228, avenue des Alpes
Accueil du public :
lundi, mercredi, jeudi et
vendredi de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h
Accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30
à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à
12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
mardi de 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

- **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle Arcades, sur RDV
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

- **MAISON DES USAGERS GESSIENS**
2 guichets regroupés
par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly
Technoparc
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 17 h
- **DÉCHETS**
Numéro vert :
00 800 75 27 84 20
dechets@paysdegexagglo.fr
www.monservicedechets.com
- **EAU ET ASSAINISSEMENT**
04 85 29 20 00
regie@reoges.fr
www.regiedesauxgessiennes.fr
- **Déchetteries du Pays de Gex**
VERSONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST GENIS
(chemin du Moulin des Ponts) :
04 50 42 09 41
PERON
(Lotissement du Pré Muny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public
(de février à octobre) :
du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;
le samedi de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche de 9 h à 12 h
Fermeture les jours fériés.

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pharmacies de garde :**
composez le 32 37
- **Médecins de garde :**
composez le 15
- **Gendarmerie :** 04 50 41 54 26
ou composez le 17
- **Pompiers :** composez le 18
- **Hôpitaux :**
Centre Hospitalier Alpes Léman
(CONTAMINES SUR ARVE) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie
(ANNEMASSE) : 08 26 30 00 74
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :
04 50 49 65 65
Cantonal (GENÈVE) :
00 41 22 372 33 11
de la Tour (MEYRIN) :
00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde
du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir
les consultations de garde
de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable
le Centre 15. Consultations
sur rendez-vous.
Centre Hospitalier
du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des
Consultations Médicales.
Le samedi de 12 h à 24 h ;
le dimanche et les jours fériés
de 8 h à 24 h.

MARCHÉ

Le samedi jusqu'à 12 h 30
rue des Terreaux

